



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11.04.2023

ORDRE DU JOUR

Le conseil municipal se réunira à la mairie de Roiffieux le :

Mardi 11 avril 2023 à 20h00

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes.

Adoption du procès-verbal des séances de conseil municipal du 30/01/2023 et du 13/03/2023

Points soumis à délibération :

N°	Intitulé de la délibération
2023.03.01	Fixation de la valeur du point servant de base de calcul des subventions aux associations pour l'année 2023
2023.03.02	Attribution des subventions aux associations pour l'année 2023
2023.03.03	Attributions des subventions à l'Amicale Laïque et à l'Association d'Education Populaire (AEP) pour l'année 2023
2023.03.04	Attribution de subventions aux projets éducatifs pour l'année 2023
2023.03.05	Attribution de subventions aux fêtes des écoles pour l'année 2023
2023.03.06	Attribution de subventions diverses pour l'année 2023
2023.03.07	Attribution de subvention au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour l'année 2023
2023.03.08	Aide aux vacances d'été pour l'année 2023
2023.03.09	Participation financière 2023 au fonctionnement de l'AFR pour le Secteur Jeunes
2023.03.10	Signature d'une convention de gestion Vacances et Mercredi pour l'année 2022 avec le Groupement des Associations Familles Rurales (AFR) de l'Ardèche
2023.03.11	Signature d'une convention avec les Conscrits pour l'année 2023
2023.03.12	Modification des tarifs de location des locaux du complexe sportif et culturel de La Garde
2023.03.13	Acquisition d'une Licence IV pour le restaurant de la cure
2023.03.14	Acquisition du bien immobilier sis au 24 rue du four : parcelle AC 121
2023.03.15	Demande de subvention pour les abris de touche du terrain de football
2023.03.16	Vote des taux d'imposition pour l'année 2023
2023.03.17	Adoption du Budget primitif 2023 du Budget principal
2023.03.18	Adoption du Budget primitif 2023 du Budget annexe du Balcon des Alpes
2023.03.19	Choix des prestataires pour les travaux d'aménagement de la Cure en restaurant
2023.03.20	Communication des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

Points divers d'information

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

A Roiffieux, le - 5 AVR. 2023
Le Maire : C. DELORD

